



Publié sur *Caisse de Prévoyance Sociale* (<http://www.cps.pf>)

[Accueil](#) > [Archives](#) > [Communiqués 2012](#) > Information aux assurés du Régime des Non Salariés

La Caisse de Prévoyance Sociale de la Polynésie française informe les assurés au Régime des Non Salariés (*RNS*) que, conformément à l'arrêté n°206 *CM* du 09/02/2012 publié au Journal officiel de la Polynésie française le 16/02/2012 :

- le **taux de cotisations en assurance maladie** au Régime des Non Salariés est fixé à **9,54% à compter du 1er mars 2012**.
- le **plafond mensuel des revenus soumis à cotisations** est fixé à **3 millions de Fcfp à compter du 1er juillet 2012**.

Retrouvez toutes ces informations sur notre site Internet www.cps.pf, au siège social, auprès de nos antennes ou de l'espace Employeurs-RNS à la CCISM de Papeete.

Contacts :

Email : info@cps.pf

Fax : 41 04 90

Tél : 41 68 42

URL source (modified on 13/03/2012 - 14:53): <http://www.cps.pf/presse/communiqués/actualite/information-aux-assures-du-regime-des-non-salaries>